### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Déléage, présidée par Monsieur le maire Raymond Morin et tenue le 4 décembre 2018, à 19h30, à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Raymond Morin, maire

Madame Louise Charlebois, conseiller siège no.1 Monsieur Gilles Jolivette, conseiller siège no.2 Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3 Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5

Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

EST ABSENTE: Madame Michelle Briand, conseillère siège no.4

EST AUSSI PRÉSENTE : Madame Anne Labelle, directrice générale et secrétaire-

trésorière par intérim en tant que secrétaire de la séance

ordinaire.

## RÉSOLUTION 2018-12-CMD9983 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Raymond Morin, la séance est ouverte à 19h30.

Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, propose et il est résolu par le Conseil

municipal de Déléage :

**D'OUVRIR** la séance du conseil.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### <u>ADOPTÉE</u>

#### **RÉSOLUTION 2018-12-CMD9984**

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, propose et il est résolu par le conseil municipal de Déléage :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9985</u> ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 6 novembre 2018 plus de 72 heures avant la tenue de la présente séance ordinaire, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture;

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 6 novembre 2018, tel que rédigé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

## <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9986</u> ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 22 novembre 2018 plus de 72 heures avant la tenue de la présente séance ordinaire, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture;

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 22 novembre 2018, tel que rédigé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

## <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9987</u> ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés au 5 décembre 2018 totalise 119 694.89\$

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**D'ADOPTER** la liste des déboursés.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### <u>ADOPTÉE</u>

## <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9988</u> SUBVENTIONS DEMANDÉES-ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

**CONSIDÉRANT QUE,** les demandes de subventions proviennent d'organismes à but non lucratif et se détaillent comme suit :

• Club de ski : 70.00\$ par inscription

- Note verte : 50.00\$ par inscription, les enfants de Déléage seulement, maximum de 1 000.00\$
- La Québécoise-Pakwaun 200.00\$

**EN CONSÉQUENCE**, Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Brazeau, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**D'OCTROYER** les sommes demandées.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

## <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9989</u> RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FMQ

**CONSIDÉRANT QUE** nous bénéficions des services de la FMQ et que c'est la seule association au quelle nous adhérons

**EN CONSÉQUENCE,** Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyée par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**DE DÉBOURSER** la somme demandée 1958.87\$ taxes incluses

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

## <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9990</u> RENOUVELLEMENT DES CONTRATS DE PG SOLUTIONS

CONSIDÉRANT QUE nous utilisons PG solutions comme logiciel dans tous les postes de travail et que les services conseils et d'entretiens sont nécessaires

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

DE DÉBOURSER la somme demandée pour le contrat de service. Trois factures au montant de 9198.01\$, 862.31\$ et 5139.38\$ pour un total de 15199.70\$

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

# <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9991</u> PAIEMENT DES BANDES DE LA PATINOIRE

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a statué sur l'achat des bandes de la patinoire et que nous avons remportés la soumission;

CONSIDÉRANT QUE nous avons les fonds réservé spécifiquement pour ce projet,

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**DE DÉBOURSER** la somme facturée, 21549.20\$.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

## **RÉSOLUTION 2018-12-CMD9992**

MODIFICATION DE L'OFFRE POUR L'ACHAT DES TERRAINS D'HYDRO-QUÉBEC

**CONSIDÉRANT QUE** l'achat de ces terrains représente un investissement pour le développement de projet futur pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' un contribuable veut déjà acheter une partie d'un des terrains;

CONSIDÉRANT QUE les terrains peuvent être divisés et vendus à profit;

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**DE DÉBOURSER** la somme demandée par Hydro-Québe, 25043\$ plus taxes.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

### **RÉSOLUTION 2018-12-CMD9993**

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter la loi régissant les municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** la présentation des états financiers comparatifs fait partie des exigences dans le processus d'adoption du budget prévisionnel pour l'année suivante;

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**DE PRÉSENTER** les états financiers comparatif à titre informatif. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9994</u> OBTENTION D'UN NUMÉRO AUPRÈS DE L'ARC

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité veut faire des demandes de subventions auprès de divers organismes

**CONSIDÉRANT QU'** actuellement la municipalité n'est pas reconnue comme un organisme de bienfaisance

**EN CONSÉQUENCE**, Monsieur le conseiller Denis Brazeau, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**D'ENTREPRENDRE** les démarches afin d'obtenir un numéro auprès de l'agence du revenu du Canada.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **ADOPTÉE**

## <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9995</u> COMBLER LE POSTE DE SOUTIEN ADMINISTRATIF

**CONSIDÉRANT QUE** la secrétaire-trésorière est en congé de maladie pour une période indéterminée;

**CONSIDÉRANT QUE** la charge de travail s'accumule durant son absence;

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyée par Monsieur le conseiller Denis Brazeau, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**DE COMBLER** le poste de soutien administratif.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

## **RÉSOLUTION 2018-12-CMD9996**

SOUMISSION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE LA JUTE AU LAC 31 MILLES

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a le devoir d'installer cette jute;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est passible d'infractions

**EN CONSÉQUENCE**, Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**D'OBTENIR** des soumissions pour l'achat et l'installation de la jute au lac 31 milles.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## <u>RÉSOLUTION 2018-12-CMD9997</u> MISE À JOUR DU PLAN DE MESURE D'URGENCE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit se conformé à la loi qui sera en vigueur en novembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité peut obtenir une subvention;

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**D'ENTREPRNDRE** les démarches pour la mise à jour son plan de mesure d'urgence.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **ADOPTÉE**

# RÉSOLUTION 2018-12-CMD9998 COMBLER LE POSTE D'INSPECTEUR ADJOINT

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur adjoint quittera son poste sous peu

**CONSIDÉRANT QUE** la charge de travail est trop volumineuse pour une seule personne en période estivale;

**EN CONSÉQUENCE,** Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, propose et il est résolu par le Conseil municipal de Déléage :

**DE COMBLER** le poste d'inspecteur adjoint.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## RÉSOLUTION 2018-12-CMD9999 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Pierre Morin, de lever la présente séance ordinaire à 19h47.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## <u>ADOPTÉE</u>

	la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature s qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.
Raymond Morin	 Anne Labelle
Maire	Directrice générale et Secrétaire-trésorière par intérim